

Vous êtes propriétaires et votre habitation nécessite des travaux Vous envisagez de rénover un ou plusieurs logements afin de le louer

L'opération "**Programme d'Intérêt Général (PIG)**" du Pays Rouergue Occidental peut vous permettre de bénéficier d'aides financières pour effectuer ces travaux.


UN PIG : QU'EST CE QUE C'EST ?

C'est un programme d'une durée de trois ans (à compter du 17 avril 2008) qui permet aux propriétaires de bénéficier de subventions de l'ANAH et des collectivités locales pour des travaux de mise aux normes, de sécurité ou de réhabilitation complète sous certaines conditions.

LE PIG S'ADRESSE A QUI ?

Le PIG concerne les propriétaires privés ou locataires de logements de plus de 15 ans et ayant besoin de travaux, des 68 communes (de l'Ouest Aveyron) adhérentes au PIG. Pour les propriétaires occupants, les subventions sont soumises à condition de ressources. Pour les propriétaires bailleurs, le montant de la subvention dépend du type de loyer choisi.

LE PIG : OU SE RENSEIGNER ?

 <p style="text-align: center;">CARREFOUR DE L'AGRICULTURE</p> <p>5 Boulevard du 122ème RI 12026 RODEZ CEDEX 9 Téléphone : 05 65 73 65 76 Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30</p>	<p>Pendant toute la durée de ce PIG, le Pays a mandaté l'équipe d'Habitat et Développement 12, professionnels de l'habitat, qui sera à votre disposition, gratuitement, pour étudier l'éligibilité de votre dossier, vous apporter des conseils techniques sur votre projet de travaux et pour vous aider dans vos démarches administratives de demandes de subventions.</p>
---	---

Alors, rendez-vous dans l'une des permanences que tient l'équipe d'animation d'HD 12 sur le territoire du Pays :

Le 1 ^{er} lundi du mois	Le 2 ^{ème} mardi du mois	Le 3 ^{ème} mercredi du mois
LA FOUILLADE ou NAJAC Mairie de 9 h 00 à 10 h 00 VILLENEUVE D'AVEYRON Mairie de 11 h 00 à 12 h 00	RIGNAC Mairie de 10 h 00 à 11 h 00 RIEUPYROUX Mairie de 13 h 30 à 14 h 30 LA SALVETAT PEYRALES Mairie de 15 h 30 à 16 h 30	VILLEFRANCHE DE ROUERQUE Maison des Sociétés de 8 h 30 à 10 h 00 MONTBAZENS Mairie de 11 h 00 à 12 h 00 FLAGNAC Communauté de Communes de 14 h 30 à 15 h 30